



Colloque Annuel

LE PROGRAMME

Construire les solidarités familiales

Quels outils juridiques pour l'avocat conseil des familles ?



Jeu. 1er oct. 2026



De 09:00 à 17:30



Maison du barreau paris



7 h en présentiel

Inscription sur :

institut-dfp.com

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L 6353-8 du Code du Travail)

Les ressources et contenus de la formation sont régulièrement mis à jour. La date du programme correspond également à la date de la dernière mise à jour de la formation.

Présentation générale

Les solidarités familiales sont au cœur des mutations contemporaines : allongement de la vie, recomposition des familles, mobilité internationale, montée des situations de vulnérabilité. Face à ces réalités, l'avocat conseil des familles est de plus en plus sollicité pour construire des solutions juridiques préventives, adaptées et durables.

Ce colloque propose une journée de formation juridique intensive, structurée autour de quatre tables rondes thématiques et d'une capsule dédiée aux processus collaboratifs. Loin d'une approche purement théorique, chaque séquence vise à doter les participants d'outils directement mobilisables dans leur pratique : construire des conventions anticipatives, sécuriser le logement, accompagner la vulnérabilité, organiser la transmission.

C'est le colloque annuel de l'IDFP dans sa troisième édition, désormais pleinement centré sur la formation juridique opérationnelle au service de l'avocat conseil des familles.

Public visé :

- Avocats en droit de la famille, notaires, juristes et professionnels du droit accompagnant des particuliers dans la gestion de leurs situations familiales et patrimoniales.
- Ouvert aux étudiants en droit et stagiaires (tarif préférentiel).

Niveau :

Débutant à intermédiaire. Aucun prérequis spécifique.

Durée :

1 journée – 7 heures de formation (hors pauses)
Éligible à la FCO

Format :

Présentiel – Maison du Barreau, Paris (place Dauphine, 75001)

Délai d'accès :

Inscriptions ouvertes jusqu'au 25/09/2026. L'inscription est réputée acquise lorsque l'apprenant a payé l'intégralité de la formation et a procédé à la signature électronique de la convention.

Objectifs pédagogiques

TABLE RONDE 1 – La solidarité au quotidien

À l'issue de cette séquence, le participant sera capable de :

- Identifier les outils contractuels permettant de renforcer ou d'adapter la solidarité au sein du couple, et d'anticiper les conséquences d'une séparation ou d'un décès
- Conseiller un client sur les dispositifs de solidarité dans le cadre d'une famille recomposée (délégation d'autorité parentale, adoption, déclaration de beau-parentalité)
- Analyser les obligations alimentaires entre ascendants et descendants et adapter le conseil juridique en fonction de la situation familiale
- Mobiliser des exemples de droit comparé (Brésil, Canada, Australie) pour enrichir et innover dans la construction de solutions contractuelles pour les clients

TABLE RONDE 2 – La solidarité pour assurer le logement

À l'issue de cette séquence, le participant sera capable de :

- Identifier les situations nécessitant une anticipation juridique pour sécuriser le logement d'un proche (conjoint survivant, fratrie)
- Comparer les outils juridiques disponibles (usufruit, commodat, SCI, nouveaux dispositifs) et sélectionner celui adapté aux objectifs et à la temporalité de la situation
- Rédiger ou superviser la mise en place d'un droit réel sur un logement en anticipation d'une situation de vulnérabilité ou de décès
- Conseiller un client sur les avantages et limites de chaque mécanisme au regard de sa situation patrimoniale et familiale

CAPSULE – Les processus collectifs de construction de la solidarité

À l'issue de cette séquence, le participant sera capable de :

- Distinguer les processus collectifs (médiation de projet, droit collaboratif) des modes de résolution des conflits traditionnels
- Identifier les situations dans lesquelles un processus collaboratif constitue l'approche la plus adaptée pour construire une solidarité familiale durable
- Intégrer la médiation de projet comme outil de conseil préventif dans sa pratique d'avocat conseil des familles

Objectifs pédagogiques (suite)

TABLE RONDE 3 – Solidarité et vulnérabilité

À l'issue de cette séquence, le participant sera capable de :

- Identifier les situations de dépendance ou de handicap nécessitant la mise en place d'un dispositif de protection juridique
- Analyser les différents instruments d'anticipation (mandat de protection future, mandat de protection pour autrui) et conseiller le client sur le dispositif le plus adapté à sa situation
- Rédiger un mandat de protection future sécurisant les intérêts de la personne protégée et de ses proches
- Évaluer l'opportunité du recours à la fiducie comme outil de protection patrimoniale dans un contexte de vulnérabilité

TABLE RONDE 4 – La solidarité au-delà du décès

À l'issue de cette séquence, le participant sera capable de :

- Identifier les outils permettant d'organiser une solidarité familiale anticipée (donation-partage, legs particulier, contrat de prévoyance)
- Distinguer les mécanismes de solidarité récompensée (donation rémunératoire, créance de salaire différée) et conseiller leur mise en place selon la situation
- Construire une stratégie de transmission patrimoniale permettant au client de transmettre sans se déposséder ni perdre le contrôle (droit de retour, SCI, libéralité avec charge, donation avec condition)
- Analyser les interactions entre les différentes tables rondes pour proposer un conseil global, cohérent et sécurisé au client

Méthodes & modalités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques ciblés et actualisés, ancrés dans la pratique professionnelle
- Études de cas concrets issus des expériences des intervenants
- Regards comparatifs internationaux (Brésil, Canada, Australie)
- Tables rondes pluridisciplinaires : avocats, notaires, magistrats, mandataires judiciaires
- Capsule dédiée aux processus collaboratifs et à la médiation de projet
- Échanges interactifs avec les participants tout au long de la journée
- Rapport conclusif synthétisant les enseignements de la journée

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Participation active aux échanges et études de cas au sein de chaque table ronde
- Quiz ou questionnaire d'évaluation des acquis
- Feuilles d'émargement (matin et après-midi) – obligatoires pour la prise en charge FIF-PL
- Questionnaire de satisfaction à chaud transmis en ligne à l'issue du colloque

COMPÉTENCES ATTESTÉES

À l'issue du colloque, le participant sera en mesure de :

- Identifier les outils juridiques adaptés à chaque configuration de solidarité familiale (couple, famille recomposée, liens intergénérationnels)
- Rédiger des conventions anticipatives sécurisant les droits des membres d'une famille dans les différentes formes d'union
- Conseiller un client sur les dispositifs de protection du logement familial et choisir l'outil le plus adapté à sa situation
- Mobiliser les instruments de protection juridique des majeurs vulnérables (mandat de protection future, fiducie)
- Construire une stratégie de transmission patrimoniale intégrant les enjeux de solidarité post-décès
- Intégrer une approche collaborative et préventive dans l'accompagnement des familles

Intervenants



Directrice scientifique

Béatrice Weiss Gout – Avocate fondatrice du cabinet BWG

Ouverture

Irène Théry – Sociologue, directrice d'études à l'EHESS



Table ronde 1 – La solidarité au quotidien

Stéphanie Travade-Lannoy – Avocate associée, cabinet BWG, Barreau de Paris

Mélanie Courmont-Jamet – Avocate Associée, cabinet BWG, Barreau de Paris



Table ronde 2 – La solidarité pour assurer le logement

Patricia Simo – Avocate, barreau de Paris, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre



Capsule – Les processus collectifs de construction de la solidarité

Anne Marion de Cayeux – Avocate, Barreau de Paris, Médiatrice familiale

Nolwenn Leroux – Avocate, cabinet Soa, formatrice au processus collaboratif



Table ronde 3 – Solidarité et vulnérabilité

Andréa Plumel – Avocate, cabinet DBO, Barreau de Paris



Table ronde 4 – La solidarité au-delà du décès

Nicolas Graftieaux – Avocat, cabinet Canopy Avocats

Marie-Hélène Girot – Notaire, étude Letulle

Programme de la matinée

8H30	ACCUEIL & PETIT DÉJEUNER
9H00-9H45	OUVERTURE : LE REGARD DU SOCIOLOGUE Irène Théry – Les nouvelles solidarités familiales
9H45-10H00	INTRODUCTION Béatrice Weiss Gout – La place de l’avocat conseil dans la construction des solidarités
10H00-11H15	TABLE RONDE 1 : LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN Responsables : Stéphanie Travade-Lannoy & Mélanie Courmont-Jamet • Dans le couple (mariage, PACS, concubinage) : état des lieux et outils contractuels • Au sein de la famille recomposée • Entre ascendants et descendants • Regards croisés à l'international : Brésil, Canada, Australie
11H15-12H30	TABLE RONDE 2 : LA SOLIDARITÉ POUR ASSURER LE LOGEMENT Responsables : Patricia Simo • Anticiper le logement du conjoint survivant • Assurer le logement d'un frère ou d'une sœur • Les outils : usufruit, commodat, SCI, nouveaux dispositifs
12H30	DÉJEUNER (LIBRE – LISTE DE RESTAURANTS À PROXIMITÉ COMMUNIQUÉE LORS DE L'INSCRIPTION)

Programme de l'après-midi

14H00-14H45

CAPSULE : LES PROCESSUS COLLECTIFS DE CONSTRUCTION DE LA SOLIDARITÉ

Responsables : **Anne Marion de Cayeux & Nolwenn Leroux**

- Médiation de projet et processus collectifs

14H45-16H00

TABLE RONDE 3 : SOLIDARITÉ ET VULNÉRABILITÉ

Responsable : **Anndréa Plumel**

- Dépendance et handicap
- Mandat de protection future, mandat de protection pour autrui
- Fiducie

16H00-17H15

TABLE RONDE 4 : LA SOLIDARITÉ AU DELÀ DU DÉCÈS

Responsables : **Nicolas Graftieaux & Marie-Hélène Girot**

- Anticiper : donation-partage, legs, contrat de prévoyance
- Outils à la lisière de la transmission et de la solidarité
- Transmettre sans se déposséder, transmettre sans perdre le contrôle

17H15-17H30

RAPPORT CONCLUSIF

Béatrice Weiss Gout

17H30

FIN DU COLLOQUE

Infos pratiques

Responsable pédagogique : Mélanie Neri

Référent handicap : information@institut-dfp.com

Par mail : institut@institut-dfp.com

Inscriptions : [Sur le catalogue IDFP.](#)

Tarifs

Public	tarif standard	Early bird (avant le 14 juillet)
Étudiants & stagiaires	50 € HT	45 € HT
Adhérents IDFP & avocats < 5 ans	160 € HT	144 € HT
Non-adhérents	200 € HT	180 € HT

[Demander l'adhésion](#)

Modalités et délais d'accès

Formation en présentiel à l'auditorium de la Maison du barreau (2 rue Harlay, 75001 Paris). Inscriptions ouvertes jusqu'au 25/09/2026.

L'inscription est réputée acquise lorsque l'apprenant a payé l'intégralité de la formation et a procédé à la signature électronique de la convention.

Prise en compte du handicap : aménagements supplémentaires possibles sur demande avec étude au cas par cas.

Consulter notre guide pour en savoir plus : [lien vers le guide PSH](#)

Éligible à la FCO et certifiée Qualiopi.

Toutes nos formations permettent de valider vos heures et sont susceptibles d'une prise en charge par le FIF-PL.

Partenaire :  LexisNexis®